

MA G DOMBES

Le journal de votre Communauté de Communes



La CCD mise sur la proximité

NATURE P. 7

Luttons contre les espèces exotiques envahissantes

ECONOMIE P. 9

Des aides pour les commerces

DÉCHETS P. 13

Place à la redevance incitative

N° 3 / Juin 2019

 **LA DOMBES**
communauté de communes



Michel Girer

Président de la Communauté de
Communes de la Dombes

Vite et ensemble

Selon les météorologues, la chaleur qui nous attend cet été pourrait battre tous les records. Nos nappes phréatiques n'ont jamais été aussi basses. Les précipitations de l'hiver dernier n'ont pas été suffisantes pour combler nos besoins en eau. La Dombes, peut-être plus qu'ailleurs, est directement impactée par le changement climatique. Une hausse de la température pourrait même conduire, à terme, à la disparition de nos étangs.

Etangs qui font pourtant notre richesse, et notre identité. Grâce à leur faune et à leur flore, mais également grâce à l'activité économique qu'ils engendrent. Voir disparaître les étangs, ce serait voir disparaître toute une filière locale, en plein développement, la pisciculture. Voir disparaître les étangs, ce serait également voir l'activité de la chasse décroître. Ce serait évidemment risquer une diminution du flux touristique. Nombre de touristes viennent découvrir notre « région aux mille étangs » et ses oiseaux.

Vous l'avez compris, le changement climatique nous oblige, nous élys. Jusqu'à présent notre Projet de Territoire comportait trois chapitres : l'économie, le tourisme et la proximité avec les habitants. Nous avons choisi d'intégrer la protection de l'environnement dans chacune de nos propositions. Mais cela ne suffit plus. Nous l'avons compris. Un Projet de Territoire doit vivre, évoluer, s'adapter. C'est pourquoi nous avons décidé de le modifier. D'ajouter une quatrième partie consacrée exclusivement à la protection de la nature et de la biodiversité. Le sujet était trop important pour ne pas lui consacrer une authentique partie et développer des propositions concrètes.

Nous avons engagé de nombreux projets en ce sens. Le Plan Climat Air Energie Territorial que nous venons de débiter en est une preuve. Les travaux engagés dans le cadre de Natura 2000, des Programmes agri-environnementaux, des Syndicats de rivières, de la lutte contre les déchets et la sensibilisation au tri, en sont d'autres... Nous avons la volonté de faire de la Dombes un territoire plus responsable écologiquement.

Cela ne sera possible qu'avec des initiatives fortes et une volonté collective des habitants de la Dombes. Vous êtes nombreux à me faire part de votre fierté d'habiter dans un si bel environnement. Nous avons encore la chance de pouvoir œuvrer pour que nos enfants puissent avoir la même chance que nous. Mais il nous faut agir, vite et ensemble.

Sommaire

À LA UNE

P. 5

Que fait la CCD avec 100€ ?

CULTURE

P. 6

Succès pour Polar en Dombes

ACTION SOCIALE

P. 10

Une offre sportive élargie pour les jeunes

ENVIRONNEMENT

P. 12

Trier le verre : le réflexe à avoir !

TOURISME

P. 19

Des balades nature pour toute la famille

Des remarques ? Des questions ?

Contactez-nous !

04 28 36 12 12

communication@ccdombes.fr

Où suivez-vous sur

Facebook

Twitter

Instagram

Mag Dombes, le magazine de la Communauté de Communes de la Dombes Numéro 3 - Juin 2019

- Directeur de la publication : Michel Girer, Président de la CCD
- Direction de la rédaction : François Christolhomme
- Rédaction : service communication, François Maréchal, Pierre Lévisse, Laetitia Ducrozet
- Conception, mise en page : service communication de la CCD
- Photographies : Maurice Benmergui, service communication, Dombes Tourisme
- Impression : Imprimerie Multitude 84 avenue de la Poste, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne Imprimerie labellisée Imprim'Vert

Voierie

Un groupement de commandes qui fonctionne !

La voierie ne fait pas partie des compétences de la CCD. En clair, il ne s'agit pas d'un domaine dont s'occupe la collectivité. Toutefois pour

faciliter le travail des communes et faire baisser les prix, un groupement de commandes a été conclu avec l'entreprise Colas. Les communes qui le souhaitent peuvent ainsi commander des travaux de voierie directement auprès de l'entreprise retenue et bénéficier de tarifs préférentiels. Plusieurs communes ont déjà utilisé ce service, comme Châtenay (sur la photo) qui a fait refaire près de 600 mètres de route, soit 270 tonnes d'enrobé, chemin du Courbe, en mai dernier.



Domb'Rénov +

Le dispositif d'aides à la rénovation énergétique

Vous êtes propriétaire de votre logement et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique? Vous pourrez bénéficier d'un service d'accompagnement, animé par des conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain. Des permanences en différents points de la Communauté de communes seront mises en place courant septembre. Dès à présent, vous pouvez appeler le 04 74 98 33 76 et bénéficiez gratuitement de conseils techniques et de renseignements sur les aides financières.

Taxe de séjour

Lancement de la plateforme de collecte



Après plusieurs mois de travail, la plateforme de déclaration et de paiement de la taxe de séjour est officiellement ouverte. Il s'agit d'un outil simple et efficace pour les hébergeurs du territoire. Sur ce site, ils retrouveront des informations utiles et pratiques sur la législation de la taxe de séjour. Dombes Tourisme est disponible pour toutes questions, accompagnement et aide à la prise en main de l'outil. Pour rappel, la taxe de séjour est payée par les touristes qui séjournent dans l'un des hébergements payants se trouvant sur la Communauté de communes. Son montant, fixé en conseil communautaire, varie en fonction du type et de la catégorie d'hébergement.

<https://ccdombes.taxesejour.fr/>

Alerte sécheresse

La Dombes a soif !

Les spécialistes sont inquiets. En 2019, l'été pourrait être bien pire qu'en 2017. Pour preuve, cet arrêté de la Préfecture de l'Ain, plaçant la Dombes en « alerte renforcée sécheresse » et instaurant des restrictions de pompage. La faute au manque de pluie qui n'a pas permis de recharger les nappes phréatiques au cours de ces derniers mois.

Les habitants ont l'interdiction de laver leur voiture, en dehors des stations professionnelles, de vidanger et de remplir les piscines de plus de 5 mètres cubes ou d'arroser leur jardin entre 9h et 21h. Les agriculteurs artisans et industriels sont également soumis à des restrictions. L'inquiétude est

vive chez les pisciculteurs. Près d'un tiers des étangs est à sec. Quant aux autres, la plupart sont en déficit d'eau. Car l'eau des étangs de la Dombes ne provient que de la pluie. Ce qui laisse craindre le pire cet été. Sans eau, c'est toute une filière qui court à la catastrophe. En attendant, chacun est appelé à la responsabilité dans sa consommation d'eau.



Changement climatique

Le PCAET, qu'est-ce que c'est ?

La loi impose à chaque communauté de communes d'établir son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). La CCD vient de lancer le sien. Mais qu'est-ce que cela va pouvoir apporter à notre territoire ?

Même si la lutte contre le réchauffement

climatique est impulsée par les Etats eux-mêmes, chacun à son échelle peut agir également. C'est l'idée même du PCAET. Grâce à ce plan, la CCD va œuvrer, à l'échelle de la Dombes, pour limiter l'impact du territoire sur le climat (réduction des émissions de gaz

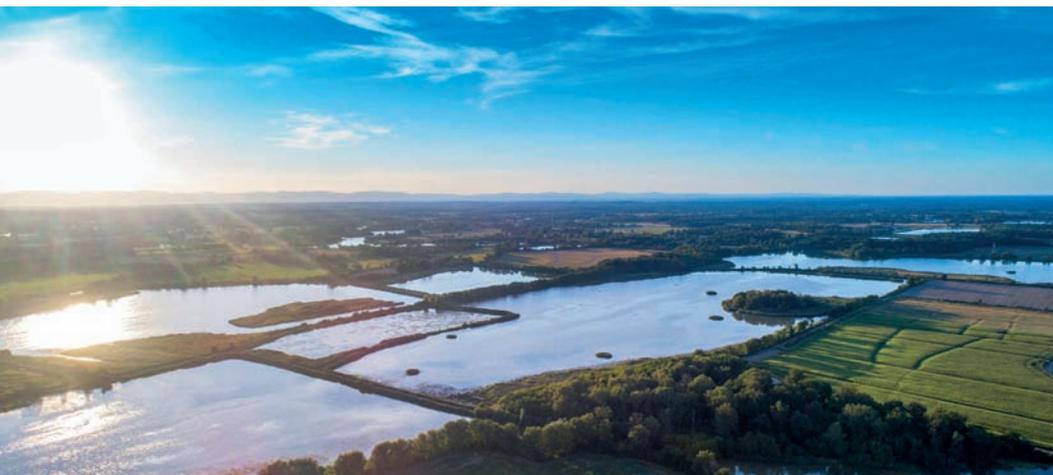
à effet de serre, de la consommation d'énergie...), mais également en agissant pour la qualité de l'air.

Le Plan Climat national fixe des objectifs à atteindre. Il est notamment prévu de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, d'ici à 2050. La tâche est donc complexe et loin d'être gagnée.

Cette obligation n'en est pas moins une formidable opportunité pour mettre en œuvre la transition écologique sur le territoire de la Dombes. Sa réussite dépend de l'engagement de chacun dans cette démarche. Pour cela, toutes les contributions sont les bienvenues (idées, initiatives individuelles ou collectives...). Elaboré au cours des prochains mois, le PCAET de la Dombes sera soumis à consultation au printemps 2020.



Jean-Marie CHENOT
VP Climat et Energie



Le mot du CLD

Une enquête sur les déchets de cantine

Notre belle planète est menacée par des déchets très divers. Vous direz, rien de nouveau ? C'est connu depuis longtemps. Seulement il y a urgence. L'accélération de la production et l'accumulation de ces déchets nous amènent à des changements de comportements planétaires rapides. Suite à la fusion en 2017 des trois anciennes communautés de communes devenues la Communauté de Communes de la Dombes celle-ci harmonise les méthodes de fonctionnement pour la collecte et le traitement des déchets.

Le Conseil Local de Développement (CLD) identifie trois leviers pour réduire la quantité des déchets :

- en amont réduire à la source
 - au moment de la collecte et du tri
 - en aval gérer et valoriser ces déchets
- Le CLD propose une enquête sur les

déchets générés dans les cantines scolaires de notre territoire.

Nous rencontrons les gestionnaires des cantines avec une suggestion d'enquête : **les déchets générés par les cantines.**

Les interrogations portent sur le mode de gestion de la cantine (communal, association de parents, privée...), la confection sur place des repas ou par des prestataires extérieurs, l'estimation de la quantité produite de déchets, les mesures en place pour réduire et valoriser ces déchets (poulailler, composteurs...). Professionnels, personnels salariés, bénévoles des cantines de la Communauté de Communes de la Dombes

n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail pour se rencontrer et en parler.

Contact : thierry.geoffroy@hotmail.fr
ou 06 88 99 78 45



QUE FAIT LA CCD AVEC 100 € ?



Isabelle DUBOIS
VP Finances et RH

Aménagement et développement du territoire

Travaux
Fibre
Aides aux communes
Subventions aux associations
Mutualisation
Transport
Modes doux
Tourisme

37 €



Action sociale Solidarité

7 €

Petite enfance
Service commun
Enfance Jeunesse
Centres sociaux
Culture



Protection de la nature

PCAET
Protection des étangs
Natura 2000

3 €



Collecte des déchets
Déchèteries
Assainissement

22,5 €



Déchets
Environnement

Budget
2019

Développement économique



Développement des zones d'activités
Commerces

13,5 €

Services généraux

Impôts et fiscalité
Personnel
Entretien des locaux

17 €

Budget total de la CC de la Dombes (hors opération de dette) pour 2019 : 29,7 M€

Cuivres en Dombes

Une nouvelle édition très attendue

Pour vivre une soirée inédite dans une ambiance chaleureuse et conviviale, rendez-vous au Festival Cuivres en Dombes du 5 au 27 juillet 2019 !

Sur les places des villages ou dans des lieux patrimoniaux, en après-midi ou

en soirée, gratuits ou payants... le festival propose un mois de concerts et d'animations au son des cuivres pour le plaisir de toutes les oreilles. Au programme :

- une ouverture hommage à Jacques Brel au château de la Grange, construit au XVe siècle (le 20 juillet).
- la traditionnelle « journée famille », avec atelier batucada participatif, conte musical, pique-nique et spectacles (dimanche 21 juillet de 11h à 18h à Chalamont).
- un concert exceptionnel avec le German Brass, tête d'affiche de



légende courtisée par tous les festivals de cuivres (25 juillet aux Halles de Châtillon-sur-Chalaronne) !

• une soirée de clôture festive au son des Cuivres du Monde, dans les remparts de Saint-Trivier (27 juillet à Saint-Trivier-sur-Moignans).

Mais aussi des concerts gratuits dans les villages de la Dombes dès le 5 juillet. La programmation accessible et variée devrait satisfaire amateurs éclairés et simples curieux.

Pour plus d'informations : www.cuivresendombes.org ou 04 72 25 72 17.

Rêves de cirque

Le festival des arts de rue qui émerveille petits et grands

Du 14 juin au 24 juillet, le festival Rêves de cirque revient. Au programme de

cette année : 42 représentations, 18 communes hôtes, 16 compagnies différentes venant des quatre coins de la France. Et comme d'habitude, tous les spectacles sont gratuits et ouverts à tous. L'année dernière plus de 5000 spectateurs avaient participé à ce beau festival.

Pour la deuxième année consécutive, Rêves de cirque intègre « les Contes d'été » qui ont lieu les mercredis de juillet à Châtillon-sur-Chalaronne. Le programme de Rêves de cirque est à retrouver sur le site internet du centre social La Passerelle : www.cslapasserelle.fr

DU 14 JUIN AU 24 JUILLET 2019

RÊVES DE CIRQUE

| | | | |
|--------------------------|------------------|-----------|----------|
| CHATILLON SUR CHALARONNE | ARS SUR FORMANS | TOUSSIEUX | THOISSEY |
| SAINTE ANDRÉ DE CORCY | VILLETTE SUR AIN | SANDRANS | BANEINS |
| SAINTE PAUL DE VARAX | VERSAILLEUX | CHÂTENAY | ROMANS |
| VILLARS LES DOMBES | CONDEISSIAT | PARCIEUX | |
| JASSANS-RIOTTIER | MONTCEAUX | REYRIEUX | |

Ronde des Mots

Dimanche 22 septembre

Dimanche des Journées Européennes du Patrimoine, cette journée marquera aussi le coup d'envoi de la 17ème édition de la Ronde des Mots en Dombes. Comme chaque année, le premier spectacle aura lieu en plein air et sera accessible gratuitement. Ensuite cinq spectacles pour petits et grands seront programmés dans cinq communes du territoire. Le programme sera dévoilé très prochainement...

Polar en Dombes

Une première édition réussie



Lorsque les bibliothèques de la Dombes s'associent pour proposer un mois d'animations en commun, la CC de la Dombes ne peut que soutenir l'initiative. Voici le point de départ de Polar en Dombes, qui s'est déroulé du 1er au 27 avril 2019 dans 10 bibliothèques du territoire.

En tout, plus de 500 personnes ont participé à l'une des 30 animations proposées : escape game, lecture, contes, atelier d'écriture, enquêtes, jeux ou encore rencontres avec des auteurs de polar comme Sandrine Collette qui était présente dans les Médiathèques de Châtillon-sur-Chalaronne et de Saint-Marcel-en-Dombes.

Un bel événement qui a permis de faire connaître les bibliothèques de la Dombes grâce à un programme commun et une complémentarité des animations.

Espèces exotiques envahissantes

Un problème majeur pour les étangs

Les espèces exotiques envahissantes constituent l'une des causes majeures de perte de biodiversité en Europe. Ces espèces sont issues d'autres continents et engendrent des déséquilibres dans les milieux naturels qu'elles colonisent.

Parmi les nombreuses espèces exotiques connues en Dombes, trois espèces très problématiques attirent l'attention.

La Jussie

La Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*) et la Jussie faux-pourpier (*Ludwigia peploides*) sont des plantes aquatiques présentes sur notre territoire, facilement reconnaissables à leurs fleurs jaunes.

Ces espèces originaires d'Amérique du sud ou d'Australie prolifèrent rapidement dans les zones humides. Pour les étangs, ceci engendre une perte de biodiversité locale, asphyxie le milieu, et met en péril la production de poissons.

En Dombes, 10 étangs sont particulièrement touchés. Grâce aux efforts de la FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) et du Département de l'Ain, le

développement de l'espèce est ralenti mais le risque de prolifération est important en raison du réseau de fossés et du grand nombre d'étangs. Aujourd'hui seul l'arrachage et la mise en assec aident à stopper l'espèce.

Le Ragondin

Ce gros mammifère aquatique et herbivore semble inoffensif. Originaire d'Amérique du sud, introduit pour sa fourrure, le Ragondin a colonisé rapidement une grande partie de la France.

Pouvant faire 7 kg pour une taille de 50 cm, ce rat ne doit pas être confondu avec le Rat Musqué (autre espèce exotique problématique), plus petit ou le Castor avec sa queue plate.

C'est un véritable problème car il n'a pas de prédateur :

- Ses terriers endommagent les berges des rivières et des étangs. Ce qui provoque des pertes d'eau et des coûts d'entretien pour les pisciculteurs.

- Il consomme une très grande quantité de végétaux naturels importants pour



la faune locale et certaines cultures.

- Il est vecteur de différentes maladies transmissibles à l'Homme comme la leptospirose.

La technique de lutte autorisée est le piégeage. Les piégeurs de l'Ain usent une grande énergie à en réduire le nombre aidés par le département qui finance une prime « à la queue ».

Le frelon asiatique

Parmi les dernières espèces exotiques apparues dans l'Ain, cet insecte est encore peu connu du grand public mais est redouté par les apiculteurs. Le frelon asiatique n'est pas lié au milieu aquatique mais présente un risque sanitaire en raison de son agressivité et de la création de nids à proximité des habitations.

Pour connaître la différence avec le Frelon européen : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>



Soyez vigilants

Signalez à la FREDON 01 les espèces exotiques envahissantes citées dans cet article afin que des personnes formées puissent confirmer l'identification et vous conseiller sur la démarche à suivre.

lea.berthelie@fredon01.fr

AGORAsite

le Territoire partenaire

Agorasite



Patrick MATHIAS
VP Culture,
Evenementiel

La plateforme qui va simplifier la vie des entreprises

Elle se nomme Agorasite et est le fruit d'un long travail mêlant élus et entrepreneurs du territoire. Cette plateforme numérique sera mise en ligne dans quelques mois au service des entreprises.

La réflexion a débuté il y a près d'un an, lors d'une réunion organisée au sein de l'entreprise D2L Group à Saint-André-de-Corcy. Très vite les chefs d'entreprise ont fait ressentir leur besoin de voir leurs démarches administratives facilitées et surtout de pouvoir échanger plus facilement avec d'autres entreprises voisines. Un groupe de travail a donc été constitué. Des collaborations se sont ouvertes avec des partenaires institutionnels

comme le Greffe des tribunaux de commerce ou la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain.

La plateforme a pu être présentée lors d'une soirée Domb'Entreprendre en février dernier, dans les locaux de l'entreprise Mylan à Châtillon-sur-Chalarnon. Plus de 150 entreprises étaient représentées.

Agorasite qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une plateforme numérique offrant un bouquet de services, de ressources et d'événements pour les entreprises. Elle s'adresse à tout type de société : PME, TPE, agriculteurs et même aux créateurs d'entreprises. Objectif : créer et développer leur projet entrepreneurial.

Agorasite contiendra trois volets :

- E-cr ation : le chef d'entreprise ou le porteur de projet verra toutes ses démarches administratives simplifiées, en seulement quelques clics. Cette innovation ne pourrait pas être possible sans le concours du Greffe des Tribunaux de commerce qui vient de lancer Mon Idenum. Il s'agit d'une identité numérique unique et sécurisée pour réaliser toutes les démarches en ligne. La Communauté de Communes de la Dombes sera la première de France à bénéficier d'un tel service.
- E-management : l'objectif ici est de permettre aux entreprises de gérer leur activité quotidienne depuis leur écran. Il pourra s'agir notamment d'une aide pour les ressources humaines, la comptabilité ou la recherche de personnel, d'un accès à sa banque ou directement à l'URSSAF.
- E-développement : dans ce volet, les entreprises auront la possibilité de développer leurs affaires en ligne, leur réseau, faire du B to B et pourquoi pas nouer des parrainages pour conseiller les nouveaux chefs d'entreprises.

La concertation entre les élus, les chefs d'entreprises et les partenaires est actuellement toujours en cours. Le développement de la plateforme aura lieu dans les prochaines semaines, pour une mise en ligne avant la fin de l'année 2019.

Contact : economie@ccdombes.fr



Subventions

Des aides pour le commerce de proximité

Une convention lie la CCD et la Région Auvergne Rhône-Alpes afin de participer au développement du commerce de proximité. Ce dispositif vise à aider les petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente. Alors que la Région a fixé le montant minimal des dépenses prises en compte pour l'obtention de cette subvention à 10000€, la CCD a décidé d'aller plus loin. En effet, le montant plancher des dépenses éligibles a été fixé à 5000€ par le conseil communautaire. Ainsi déjà six commerces ont pu percevoir une aide à hauteur de 10% des dépenses engagées.

Cet argent a permis d'aider des commerçants de diverses façons, comme l'acquisition de matériel de brassage supplémentaire pour un brasseur du territoire, l'installation d'un store et de rideaux électriques pour une boutique de décoration, l'achat d'un nouveau four de cuisson



Edwige GUEYNARD
VP Développement
économique

Dominique PETRONE
VP Développement
économique

pour un boulanger de Marlieux ou encore l'achat d'un véhicule de tournée pour une supérette de Saint-Trivier-sur-Moignans. L'aide est versée après

réception des factures acquittées. La CCD a prévu un budget de 20 000€ pour l'année 2019.

Construction

Un hôtel d'entreprises pour favoriser la création d'entreprises

Après plusieurs mois de travaux, l'hôtel d'entreprises situé sur le Parc d'Activités de Châtillon-sur-Chalaronne

a été inauguré. L'occasion de découvrir ce nouveau bâtiment, destiné à accueillir temporairement de jeunes

entrepreneurs ou des entreprises en développement.

Car l'hôtel d'entreprises a été pensé pour être une première étape avant une installation définitive sur le territoire. Les baux proposés ne peuvent dépasser deux ans (renouvelable une fois pour un an supplémentaire), le temps pour les entreprises de développer leurs projets et de trouver ou de faire construire des locaux définitifs.

Ce bâtiment à ossature bois d'environ 800m² est composé de quatre ateliers (avec chacun un bureau, un local d'activités et des sanitaires), ainsi que des bureaux individuels. Le loyer a été fixé en conseil communautaire à 70€ HT/m²/an.



Bernard OLLAGNIER
VP Travaux

Service commun

Une offre sportive renforcée pour les jeunes

La mise en place du service commun a amélioré l'offre d'activités sportives à destination des jeunes du territoire.

Grâce aux partenariats noués avec les centres sociaux La Passerelle et Mosaïque et leur expertise en matière d'animation et de proximité avec les habitants, l'offre s'est élargie.

Des animations supplémentaires pour les vacances sportives

Accessibles de 8 à 14 ans, ces vacances

sportives se déroulent dans plusieurs des 24 communes adhérentes et utilisatrices du service commun, avec un roulement à chaque session. Différents sports, souvent peu répandus sont pratiqués comme le base-ball, le biathlon ou encore le tchoukball.

Gratuites et sans inscription, ces animations sont désormais gérées par les centres sociaux.



La nouveauté : les mercredis sportifs
Également gérés par les centres sociaux, les mercredis sportifs sont la grande nouveauté de ce début d'année. Ces activités sont proposées dès 3 ans pendant les périodes scolaires. Le matin, les mercredis sportifs ont lieu

à Chaneins avec des activités d'éveil sportif pour les plus petits (animations en accès libre et gratuit avec adhésion

à l'association). Les plus grands, inscrits à l'accueil de loisirs du centre social Mosaïque de Chalamont, ont rendez-vous les mercredis après-midis pour d'autres activités sportives. Le centre social réfléchit actuellement aux possibilités d'ouvrir ces séances aux extérieurs à l'accueil de loisirs.

Toutes ces activités sont organisées par les centres sociaux, le service commun

mettant à disposition l'éducatrice sportive.

Renseignements pratiques auprès du centre social La Passerelle au 04 74 55 30 90 ou du centre social Mosaïque au 04 74 61 73 35.

Petite enfance

Bientôt deux nouvelles structures à Marlieux

La Communauté de Communes de la Dombes renforce son offre en matière d'accueil de jeunes enfants. Grâce à la construction d'une nouvelle micro-crèche à Marlieux, dix berceaux supplémentaires seront proposés aux familles du territoire. Son ouverture est prévue le 26 août 2019. Un Relais d'Assistants Maternels viendra compléter l'offre aux familles et aux assistants maternels avec des temps collectifs proposés deux fois par semaine et des permanences administratives.



Monique LACROIX
VP Action Sociale

Un bâtiment tout neuf

Situés à côté de la gare, la micro-crèche et le RAM sont installés dans un bâtiment de plain-pied, de 250 m². Sa gestion a été confiée au centre social Mosaïque de Chalamont qui gère déjà une structure similaire. L'accès à cette crèche est réservé aux familles qui résident sur le territoire de la CCD. Les places d'accueil régulier pour septembre ont déjà été attribuées. Si des places se



libèrent, une nouvelle commission d'attribution des places sera organisée en fin d'année.

Concernant l'accueil occasionnel, les renseignements sont à prendre auprès de la directrice au 04 74 61 73 35.



Jean-Pierre GRANGE
VP Proximité et mutualisation

MSAP

Forte de son succès, la MSAP de la Dombes poursuit son développement

La Communauté de Communes n'a pas attendu le 28 avril 2019 et la conférence de presse du président de la République pour renforcer sa Maison de services au public (MSAP). Ce service, déjà en place depuis l'automne 2008 à Châtillon-sur-Chalaronne, avait été déployé sur le territoire fin 2017.

A l'heure du tout numérique, les sollicitations de la MSAP ne cessent de croître : 80% de demandes supplémentaires ont été enregistrées entre 2017 et 2018. Et l'année 2019 prend le même chemin. C'est pourquoi les conseillers communautaires ont voté, le 11 avril dernier, l'augmentation des moyens alloués à la MSAP. Désormais, deux agents à temps complet travaillent au sein de ce service (contre

0,75 auparavant), ce qui a permis la création de quatre permanences supplémentaires par semaine. Deux agents assurent des permanences le lundi à Châtillon-sur-Chalaronne et de nouvelles permanences ont désormais lieu le jeudi matin à Saint-Trivier-sur-Moignans, le jeudi après-midi à Villars-les-Dombes et le vendredi matin à Chalamont. Elles s'ajoutent à celles déjà existantes et à celles assurées par les secrétaires de mairie de Birieux, Saint-Georges-sur-Renon et Sandrans qui s'étaient portées volontaires pour assurer l'accueil de premier niveau. Ce service, gratuit, proposé aux habitants du territoire, leur permet de recevoir un soutien personnalisé dans leurs démarches administratives.

| Mairie | Jour | Horaires | Contact |
|---|----------|---------------|------------------|
| Birieux | Mardi | 14h00 - 19h00 | Claire WERLY |
| | Mercredi | 8h00 - 12h30 | |
| | Samedi | 8h00 - 12h30 | |
| Chalamont (Bureau de Poste) | Vendredi | 9h00 - 12h00 | Marie CHAPELAND |
| Châtillon-la-Palud | Vendredi | 14h00 - 17h00 | Marie CHAPELAND |
| Châtillon-sur-Chalaronne (Communauté de Communes) | Lundi | 9h00 - 12h00 | |
| | | 14h00 - 17h00 | |
| Neuville-les-Dames | Mardi | 14h00 - 17h00 | |
| Saint-André-de-Corcy | Mercredi | 9h00 - 12h00 | Claire WERLY |
| Saint-Georges-sur-Renon | Mardi | 9h00 - 12h00 | |
| | Jeudi | 16h00 - 19h30 | |
| Saint-Paul-de-Varax | Mardi | 9h00 - 12h00 | Marie CHAPELAND |
| Saint-Trivier-sur-Moignans | Jeudi | 9h00 - 12h00 | |
| Sandrans | Mardi | 17h00 - 19h00 | Chrystèle CUENCA |
| | Mercredi | 14h00 - 17h00 | Marie CHAPELAND |
| Villars-les-Dombes | Jeudi | 14h00 - 17h00 | |

En 2018, plus de 2 500 demandes ont été reçues par l'ensemble des agents d'accueil. Plus d'infos sur www.ccdombes.fr.

Dombes Tourisme



Florent CHEVREL
VP Tourisme

Un camion pour faire la promotion du territoire

Vous l'avez peut-être déjà aperçu lors de différentes manifestations. Dombes Tourisme, l'office de tourisme de la Dombes, s'est doté d'un nouvel équipement pour promouvoir le territoire. Ce camion sert de point d'informations touristiques sur les manifestations d'importance afin de faire connaître les atouts de la Dombes au plus grand nombre. Mais pas seulement. Il peut également renseigner les habitants du territoire pour savoir ce qu'il se passe à côté de chez eux. Le camion Dombes



Tourisme était par exemple sur les routes du Tour de l'Ain 2019 ou encore au Salon du Goût au Château des Creusettes.



Fabienne BAS-DESFARGES
Conseillère Transport, mobilité

Transport

Faciliter le transport des associations



La CCD dispose de matériel mutualisé comme des chapiteaux, des barrières de police ou encore des panneaux de signalisation. Ce matériel est acheté par la collectivité puis mis à disposition gracieusement à l'usage exclusif des communes.

Un minibus de neuf places est également mis à disposition, sous réserve du paiement d'un tarif (voté en conseil communautaire). Ce véhicule peut être emprunté par les communes, mais également par les associations du territoire pour des déplacements sur une seule journée ou sur plusieurs jours. Informations et tarifs sur le site internet de la CCD.



Christophe MONIER
VP Environnement

**3 bouteilles sur 10
sont encore jetées dans
le conteneur d'ordures
ménagères**



#RecyclonsLeVerre



Pense-bête

Des astuces pour bien trier le verre !

Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Encore faut-il bien le trier. En effet, chaque habitant jetait encore 8 kilos de verre dans les ordures ménagères en 2016 !

Pots, bocaux et flacons se trient aussi
Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre : tous ces emballages sont à trier et à déposer dans les conteneurs à verre.

Vaisselle, vitrage, ampoule sont destinés à la déchèterie

Vaisselle cassée, vitre brisée, ampoule grillée : tous ces déchets ne doivent pas être déposés dans les conteneurs à verre car ils font partie des indésirables des centres de recyclage du verre. Stockez-les chez vous avec les autres déchets interdits de poubelle, dans une boîte à chaussures par exemple, avant de les apporter en déchèterie.

Avec ou sans couvercle

Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages selon votre préférence (même les montures métalliques). En effet, ils seront

recupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage du verre.

Pas de besoin de lavage

Avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, les emballages en verre doivent être vidés de leur contenu mais leur lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau.

Pas de verre dans ma poubelle

En tout cas, le verre ne doit pas être jeté dans la poubelle grise. En effet, l'usine de méthanisation OVADE, qui reçoit l'ensemble des déchets ménagers, n'est pas adaptée pour recevoir du verre : d'une part, cette matière abrasive risque d'endommager ses équipements lors du tri ; d'autre part, le verre n'est pas valorisable dans cette usine et finira avec les refus, dans les casiers d'enfouissement du site de La Tienne ...

En 2018, 1622 tonnes de verre ont été recyclées sur le territoire de la CCD, soit 43 kg par habitant.

Déchets

De nouveaux camions de collecte

Ils ne peuvent plus passer inaperçus. Trois nouveaux camions de collecte sont arrivés récemment sur les secteurs de Chalamont et Villars-les-Dombes. Finis les camions ternes et blancs, place désormais aux images de la Dombes. Fournis par Suez, le prestataire retenu par la Communauté de Communes de la Dombes, ces nouveaux véhicules circulent désormais toute la semaine pour assurer la collecte des déchets.

Outre leur côté esthétique, ces visuels ont surtout un objectif pédagogique. En arrière-plan du message « Notre région est si belle. Ensemble,



trions nos déchets pour préserver l'environnement » on retrouve différentes photos emblématiques de la Dombes : un observatoire d'oiseaux, une pêche d'étang et une vue aérienne des étangs. De quoi rappeler à chacun l'importance de trier ses déchets voire même de les réduire afin de protéger cette nature si fragile.

Côté budget, cette opération n'a entraîné aucun frais supplémentaire pour la Communauté de Communes puisqu'elle était prévue dans le marché passé avec le prestataire.

Service Déchets : un nouveau site internet

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la collecte des déchets et les déchèteries... Jours de collecte, emplacement des containers de tri, formulaires de demandes, informations diverses, bref toutes les informations relatives à la collecte des déchets et aux déchèteries sont accessibles en cliquant sur monservicedechets.com via les pages « Environnement » du site internet de la CCD : www.ccdombes.fr.



Cyrille CHAFFARD
VP Assainissement

L'entretien de votre assainissement non collectif doit être réalisé par une entreprise agréée de votre choix. Afin de vous faciliter la démarche et de limiter le coût d'intervention, la Communauté de communes de la Dombes organise un groupement de vidange trois fois par an. Pour en profiter, remplissez le bon de commande ci-dessous et renvoyez-le par mail ou courrier.

BON DE COMMANDE 2019

Vidange d'une installation d'assainissement non collectif

Période souhaitée pour la réalisation de la prestation

Campagne de printemps

Du 1^{er} au 26 avril

Campagne d'été

du 15 juillet au 2 août

Campagne d'automne

du 30 septembre au 25 octobre

Les bons de commande sont à retourner au plus tard un mois avant le début de la campagne.

Renseignements sur l'installation d'assainissement non collectif

Je soussigné(e) souhaite bénéficier du service d'entretien proposé par la Communauté de Communes de la Dombes pour la vidange de mon installation.

Adresse de facturation :

Commune : Code postal :

Tél. (obligatoire) :

Adresse mail :@.....

Adresse de l'installation :

Commune : **Code postal :**

L'installation est constituée :

D'une fosse toutes eaux / Volume :

D'une fosse septique / Volume :

D'un bac dégraisseur / Volume :

D'une micro-station / Volume :

Marque : / Modèle :

Autre / Volume :

Remarques particulières (difficulté d'accès, distances, ...) :

Date de la dernière vidange :

Service Public d'Assainissement Non Collectif

S.P.A.N.C.

2 Grande Rue, 01320 CHALAMONT

Tél. : 04.74.98.48.64 – courriel : spanc@ccdombes.fr

*Merci de remplir la colonne « prix de la prestation commandée » en y reportant le prix adapté à votre cas.
TVA à 10% pour les habitations de plus de 2 ans et TVA à 20% pour les autres cas.*

| Prestation commandée | Prix en € TTC (TVA : 10%) | Prix en € TTC (TVA : 20%) | Prix de la prestation commandée |
|---|------------------------------|------------------------------|---------------------------------------|
| Prestation de base : Vidange d'une installation jusqu' à 2 000 litres inclus et 30 m. linéaires de tuyaux | 104.20 | 113.60 | |
| Prestation de base : Vidange d'une installation de 2 001 jusqu'à 3 000 litres inclus et 30 m. linéaires de tuyaux | 111 | 121.10 | |
| Prestation de base : Vidange d'une micro-station, maximum 3 000 litres | 122.30 | 133.40 | |
| Plus-value pour mise en place d'une longueur de tuyau d'aspiration supérieure à 30 mètres Par tranche de 10 mètres supplémentaires | 10.20 | 11.20 | |
| Plus-value à la prestation de base pour un volume supérieur à 3 000 litres Par tranche de 1 000 litres supplémentaires | 22.70 | 24.70 | |
| Plus-value pour dégagement des regards | 68.00 | 74.10 | |
| Vidange d'un bac dégraisseur seul | 45.30 | 49.40 | |
| Forfait de déplacement sans intervention | 51 | 55.60 | |

Le marché de vidange de la Communauté de Communes de la Dombes ne comprend pas la prestation de débouchage de canalisations (si la vidange de la fosse ne permet pas de rétablir le bon écoulement des eaux usées). La facturation et le règlement de cette prestation seront faits directement par/à l'entreprise BIAJOUX Assainissement sur la base du tarif suivant : 121 euros HT / heure (application du tarif au temps passé).

Acceptation des conditions du service

Remarque : Ce bon de commande n'a pas valeur de facture, le devis définitif de la prestation sera établi sur place après intervention.

Je ne peux pas être présent au rendez-vous, je m'engage à prévenir au minimum 48 heures à l'avance l'entreprise BIAJOUX ASSAINISSEMENT au 04.74.22.12.12.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions du règlement du service entretien ci-joint.

Je m'engage à payer le prix réel de la prestation.

Date de la commande :

Signature du demandeur à la commande

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont conservées par le service SPANC de la Communauté de Communes de la Dombes dans le cadre de la gestion et de l'exécution du service. Elles seront conservées pendant toute la durée du service, puis détruite au bout de cinq ans lorsque le SPANC est dûment informé d'un changement d'utilisateur. Conformément aux lois « Informatique et Liberté » et au « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification des données à l'adresse dpo@ccdombes.fr.

Redevance incitative



Michel JACQUARD
VP Environnement

Bientôt sur l'ensemble du territoire !

La loi impose aux collectivités d'harmoniser d'ici 2022 les modes de financement de leur collecte à l'échelle de leur nouveau territoire. La Communauté de Communes de la Dombes est pleinement concernée et entre dans ce cadre, suite à la fusion des ex Communautés de communes Chalaronne Centre, Centre Dombes et du canton de Chalamont

« Notre Communauté de Communes associe actuellement deux modes de facturation pour le financement du service des déchets : la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour une partie des habitants et la RI (redevance incitative) pour l'autre partie », explique Christophe Monier, vice-président en charge de l'environnement.

Une étude a été menée au cours de l'année 2018 pour réfléchir à la pertinence de faire passer tout le

territoire soit à la redevance incitative soit à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

« Cette étude a mis en évidence les impacts positifs de la redevance incitative sur la production de déchets d'une part et les coûts supportés par les habitants d'autre part », complète Michel Jacquard, vice-président également en charge de l'environnement. Compte tenu de l'expérience des 15 communes déjà soumises à ce système de facturation depuis 7 ans, les élus communautaires ont voté en faveur de l'application de la redevance incitative à l'ensemble des 36 communes de la Communauté de Communes à compter du 1er janvier 2021.



Le calendrier

2019 : Enquête en porte-à-porte dans les communes actuellement en TEOM afin d'identifier les usagers du service et d'évaluer leur besoin en bac de collecte. Des réunions d'information seront organisées dans ces communes nouvellement concernées (voir tableau ci-dessous).

2020 : Phase de test (comptage des levées et des pesées, vérification et validation des données, envoi d'une facture fictive dite « à blanc »).

1er janvier 2021 : Entrée en vigueur de la redevance incitative (comptage réel des levées et des pesées) et suppression de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Des réunions publiques pour poser toutes vos questions

Tri des déchets

Des ateliers de sensibilisation

| Date | Lieu |
|---------------------------------|--|
| Mardi 15 octobre 2019 20h00 | Marlieux Salle polyvalente |
| Mardi 22 octobre 2019 20h00 | Chalamont Salle polyvalente |
| Mardi 29 octobre 2019 20h00 | Mionnay Salle de motricité - école maternelle |
| Mardi 5 novembre 2019 20h00 | Saint-Nizier-le-Désert Salle polyvalente |
| Mardi 12 novembre 2019 20h00 | Châtillon-la-Palud Salle polyvalente |
| Mardi 19 novembre 2019 20h00 | Saint-Paul-de-Varax Salle polyvalente |
| Mardi 26 novembre 2019 20h00 | Saint-André-de-Corcy Salle polyvalente |
| Mardi 3 décembre 2019 20h00 | Saint-Marcel-en-Dombes Salle polyvalente |
| Mardi 10 décembre 2019 20h00 | Villars-les-Dombes Salle polyvalente |



Ambassadrice du tri au sein de la CC de la Dombes, Ariane Berger intervient toutes les semaines dans les écoles du territoire. Pour l'année scolaire 2018/2019, 42 classes de la maternelle au CM2 ont ainsi pu bénéficier d'animations pédagogiques pour apprendre à trier tout en s'amusant.

La CC de la Dombes propose également des animations pour petits et grands lors de

différentes manifestations avec au programme des jeux autour du tri des déchets et du compostage. De nombreuses structures ont déjà fait appel à la CC de la Dombes, comme l'hôpital de jour de Châtillon-sur-Chalaronne, ou ici à la Médiathèque de Villars-les-Dombes lors du festival Demain en Dombes.

Châtillon-sur-Chalaronne : le rucher pédagogique s'agrandit

Niché au cœur de l'Arboretum de Châtillon-sur-Chalaronne, le rucher pédagogique va bientôt accueillir 36 nouvelles ruches. Des ruches achetées par la CCD, pour symboliser les 36 communes du territoire et qui permettront de faciliter le fonctionnement de la structure. Elles s'ajouteront aux 60 autres déjà installées et propriétés de la commune.

Car le rucher rencontre un franc succès. Une centaine de classes s'y succèdent chaque année entre avril et juin, soit plus de 2500 élèves. Sans compter les périscolaires et le grand public, ce qui représente plus de 3200 personnes en trois mois. Et chacun a la promesse de repartir avec son pot de miel ! Il faut donc pouvoir abonder la production. Après plusieurs années de fonctionnement, le rucher a une organisation bien structurée. Chaque classe passe une journée entière dans les lieux. Les enfants participent d'abord à un atelier pour comprendre

la naissance de l'apiculture, le fonctionnement d'une ruche et la reproduction des abeilles. « On leur montre tout, explique Olivier Dutang, professeur et apiculteur en charge du rucher. Ils sont derrière des moustiquaires, pour qu'ils puissent



voir au plus près la reine, mais aussi les larves, la naissance d'une abeille, reconnaître la différence entre les mâles et les femelles. On leur montre même la langue des abeilles. On ne peut pas être plus concrets ! ». Les

enfants participent ensuite à la récolte du miel et à sa mise en pot.

Un second atelier est également au programme et diffère en fonction de l'âge des enfants, pour les sensibiliser à l'importance des insectes pollinisateurs dans la biodiversité. « Les enfants construisent également des nichoirs, environ 7 par classe, poursuit-il. Les classes peuvent repartir avec si elles s'engagent à les installer dans un espace vert ».

Cette structure unique nécessite un important travail en amont. « La saison de production apicole dure entre 6 et 8 mois, pendant lesquels trois mois sont réservés à l'accueil des scolaires, précise l'apiculteur bénévole. Mais avant on a quatre mois de travail, entre la préparation des ateliers, la gestion des visites, le renouvellement des ruches ou encore la communication ». Un vrai travail à l'année.

Un nouveau magasin de producteurs !

Un nouveau magasin de producteurs a ouvert ses portes il y a quelques semaines. La Bascule, installée dans le cœur du village de Chaneins accueille les clients les vendredis, samedis et le dimanche matin. A l'intérieur de nombreux produits fermiers comme de la charcuterie, de la viande, des légumes, du fromage, des fruits... Un établissement né du regroupement de sept agriculteurs animés par l'envie de partager des aliments sains, respectueux de l'environnement, à des prix justifiés.

www.labasculechaneins.com



Mionnay reçoit le Label Terre Saine

Depuis plusieurs années, Mionnay œuvre pour la non-utilisation des pesticides sur son territoire. Une action qui a abouti, le 21 mars dernier à la remise du Label Terre Saine au ministère de la Transition écologique en présence du ministre. Ce label récompense les communes qui ont fait l'effort de se passer des pesticides pour l'entretien des espaces publics. Cette décision a nécessité plusieurs adaptations (formations des agents, achat de matériel adéquat, modification du marché public d'entretien des espaces verts). En septembre 2018, Mionnay avait déjà obtenu le label départemental « Commune sans pesticide ».





Gérard BRANCHY
Conseiller LEADER / PAEC

Programme européen

Un projet pour le territoire ? Pensez Leader !

L'Europe a confié une enveloppe de près de deux millions d'euros pour soutenir les projets innovants sur notre territoire. Via le programme Leader, les initiatives qu'elles soient publiques (collectivités, établissements publics...) ou privées (associations, entreprises, agriculteurs...) peuvent être subventionnées, à la condition qu'elles soient innovantes.

Porté par la Communauté de Communes de la Dombes, ce programme permet d'aider des projet sur l'ensemble du territoire Dombes Saône, soit 89 communes. Toutes les infos sur le site internet de la CCD.



Les projets doivent également entrer dans l'une des actions du programme:

- Produire et produire mieux
- Favoriser la consommation de produits Dombes Saône
- Préserver le patrimoine agro-environnemental et le savoir-faire lié à l'eau
- Valoriser le tourisme autour de l'eau

Quelques exemples de projets soutenus par Leader

- Création d'un hôtel d'entreprises, Communauté de communes de la Dombes.
- Animations scolaires et pose de panneaux pédagogiques, Syndicat des rivières Dombes Chalaronne et Bords de Saône.
- Hébergements insolites au Domaine de la Dombes à Saint-Paul-de-Varax.
- Spectacle « Sur les pas de Saint-Vincent-de-Paul » à Châtillon-sur-Chalaronne.

SCoT de la Dombes

Dernière ligne droite de la révision

Actuellement en cours de révision, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sera prochainement arrêté, puis voté en conseil communautaire début 2020. Ce document d'urbanisme a pour objet la planification du territoire de la Communauté de communes, à l'horizon 2035.

Un maître-mot : la concertation

La méthode employée pour la révision du SCoT s'est appuyée sur une concertation forte et de co-construction. Les orientations du projet de SCoT découlent d'ateliers de travail et de nombreuses instances réunissant les élus du territoire. Ce SCoT est donc un projet d'élus élaboré en étroite collaboration avec les partenaires et acteurs du territoire, telles que les chambres consulaires (CCI, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers), la Région, le Conseil départemental,

les services de la direction départementale des territoires, les syndicats de rivière...

Les travaux de révision arrivent à leur terme, après être passés par plusieurs étapes. D'abord le diagnostic qui dresse



un état des lieux et fait des constats. Puis le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui exprime le projet politique du territoire à long terme sur la base

d'un scénario de développement préférentiel. Dernière étape, le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui est la traduction du PADD avec des mesures et recommandations avec lesquelles les documents d'urbanisme locaux devront être comptables.

Des prochains mois chargés

Le DOO a été présenté aux élus du territoire lors du conseil communautaire de mai dernier, puis exposé aux habitants au cours d'une réunion publique le 3 juin à Saint-André-de-Corcy.

L'arrêt du document sera prononcé en juillet. S'en

suivront la consultation officielle des partenaires et l'enquête publique qui permettront de consolider le SCoT en vue de son approbation définitive au premier trimestre 2020.



François MARECHAL
VP SCOT, Urbanisme

JUILLET

LES MUSICALES DU PARC DES OISEAUX

Villars-les-Dombes

Du 2 au 12 juillet

CUIVRES EN DOMBES

Sur l'ensemble du territoire

Du 5 au 27 juillet

RÊVES DE CIRQUE

Sur l'ensemble du territoire

Jusqu'au 24 juillet

COURSE DE TRACTEURS TONDEUSES

Romans

Samedi 6 juillet

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR À L'ARC

Villars-les-Dombes

6 & 7 juillet

FÊTE DE L'ÂNE

Crans

Dimanche 7 juillet

LA VILLARDOISE

Villars-les-Dombes

Dimanche 14 juillet

MARCHÉ ARTISANAL

Neuville-les-Dames

Dimanche 21 juillet

AOÛT

À LA MI-AOÛT

Villars-les-Dombes

Jeudi 15 août

SEPTEMBRE

CÉRÉMONIE DU POUSSEY

Mionnay

Samedi 7 septembre

RANDONNÉE PÉDESTRE NOCTURNE

Châtillon-sur-Chalaronne

Vendredi 13 septembre

2ÈME TROPHÉE DOMBES TERRE DE GOLF

Villars-les-Dombes

Samedi 14 septembre

MARCHÉ AUX PLANTES RARES

Châtillon-sur-Chalaronne

14 & 15 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Sur l'ensemble du territoire

21 & 22 septembre

OCTOBRE

SALON DE L'ART CORPOREL

Châtillon-sur-Chalaronne

5 & 6 octobre

DÉCEMBRE

SALON DES VINS

Saint-Paul-de-Varax

7 & 8 décembre

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Jeudi 11 juillet

Jeudi 12 septembre

Jeudi 3 octobre

Jeudi 14 novembre

Jeudi 12 décembre

DECouvrez AUTREMENT

En juillet-août, Dombes Tourisme vous propose de Découvrir la Dombes autrement grâce à son nouveau programme de visites commentées pour individuels

Se balader au bord des étangs, observer les oiseaux sauvages, goûter aux saveurs locales, développer sa créativité artistique, admirer la nature qui se lève ou se couche, prendre un bol d'air pur, découvrir les secrets de l'histoire... Vous êtes en Dombes !

AGENDA

Dombes colorée

Les lundis à 16h :
15 et 29 juillet
12 août

3h

Dombes découverte

Les mardis à 17h
2, 9, 16, 23 et 30 juillet
6, 13, 20 et 27 août

2h

Dombes matinale

Les mercredis à 7h :
10 et 24 juillet
7 et 21 août

2h

Dombes crépusculaire

Les mercredis à 20h30 :
3, 17 et 31 juillet
14 août

2h

Dombes historique

Les jeudis à 9h30
4, 11, 18 et 25 juillet
1, 8, 15 et 22 août

2h

Dombes gourmande

Les vendredis à 17h
5, 12, 19 et 26 juillet
2, 9, 16, 23 et 30 août

2h

Dombes colorée : Sortie d'observation de la faune et de la flore. Découverte du croquis de terrain à travers des ateliers ludiques et simples. Jumelles fournies.

A partir de 10 ans. Tarif : 12€/ad.

Dombes découverte : Balade familiale sur les étangs de la Dombes ponctuée d'énigmes sur la faune et la flore. Jumelles fournies.

A partir de 7 ans. Tarif : 12€/ad., 8€/enf (-10 ans)

Dombes matinale et crépusculaire : Découverte sensorielle privilégiée au rythme d'une nature qui se réveille ou qui s'endort ... Jumelles fournies.

A partir de 10 ans. Tarif : 12€/ad.

Dombes historique : Visite guidée de la Cité médiévale de Châtillon-sur-Chalaronne. Pause rafraîchissante le long du parcours.

Tout public. Tarif : 12€/ad., 8€/enf (-10 ans)

Dombes gourmande : Excursion familiale axée sur la découverte des étangs de la Dombes, de la faune et de la flore et agrémentée de 2 pauses gourmandes (salée/sucrée). Jumelles fournies.

A partir de 7 ans. Tarif : 12€/ad., 8€/enf (-10 ans)

Numero d'immatriculation : MO01100003



Samedi 31 Août

Dans le cadre de la Nuit Internationale de la Chauve-souris, l'équipe d'animation proposera plusieurs ateliers de sensibilisation pour découvrir ces animaux mystérieux et bien souvent méconnus.

Evènement gratuit et accessible à tous.

Réservation obligatoire - Places limitées

04 74 55 02 27 - www.dombes-tourisme.com



SWINGUEZ AUTREMENT

Profitez du Pass Dombes pour découvrir les 5 golfs du territoire et vivez une expérience golfique unique au coeur d'une nature préservée.

Pass Dombes en vente dans les 5 golfs de la Dombes

* Pass valable pour l'achat de 5 greens-fees sur les 5 golfs de la Dombes

04 74 55 02 27 - www.dombes.golf

Golfs de l'Ain





🔍 Connaissez-vous ?

Le strip-till



Strip-till ou « travail en bande », en anglais, est une technique venue d'Amérique du Nord. Encore peu répandue en Dombes, elle prend toutefois de l'ampleur avec le travail de l'association d'agriculteurs ADS (Avenir Dombes Sol). Le strip-till s'intègre dans l'agriculture de conservation qui va vers un travail minimum du sol, avec des techniques simplifiées.

« Il y a 20 ans, on labourait tout, expliquent Marc et Thomas Dubost, agriculteurs à Baneins. Puis progressivement nous avons décidé d'aller vers des techniques alternatives, en intégrant des couverts végétaux semés après les récoltes. Aujourd'hui on ne laboure plus du tout ».

Car le strip-till permet de ne labourer que la bande de terre où seront effectués les semis. En général, seule une bande de 10 à 20 cm de largeur est travaillée, sur 5 à 30 cm de profondeur. « Il faut toujours couvrir les sols, la nature a horreur du vide », poursuivent-ils.

Pour le moment cette pratique reste encore confidentielle. Les investissements en matériel étant très onéreux. « Actuellement le coût de mécanisation, récolte comprise est de 270 à 300 euros l'hectare, mais je pense qu'on peut descendre encore de 50 euros l'hectare », affirme Marc Dubost. Encore faut-il pouvoir passer par l'achat en commun. Du côté du coût de fonctionnement, la baisse est spectaculaire : un tiers, voire moitié moins de gazole consommé à l'année. « Notre empreinte carbone en est très nettement améliorée, ajoute Thomas Dubost. Déjà car on utilise beaucoup moins le tracteur, mais comme on ne travaille pas le sol, le carbone reste dedans. Et le carbone c'est l'essence de la plante ». Autre économie et pas des moindres en Dombes : l'eau. La terre n'étant pas travaillée, elle conserve et draine l'eau presque naturellement.

L'association ADS est en recherche permanente. Les agriculteurs continuent les tests en particulier pour trouver de nouveaux couverts végétaux à associer aux cultures. Ceci illustre bien la dynamique en cours sur le territoire pour adapter les techniques agricoles aux problématiques environnementales.